



BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°2 du budget annexe « transports »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « transports »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « transports »	4
2.2 La dette du budget annexe « transports »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « transports »	5
4. La section d'exploitation du budget annexe « transports »	6
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°2	6
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°2	7
5. La section d'investissement du budget annexe « transports »	8
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2	8
5.2 les recettes d'investissement de la décision modificative n°2	9

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative qui vous est soumise se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 29 juin 2023, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ + 25,74 M€ en section d'exploitation.
- ✓ + 3,39 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + DM 1 + BS 2023	Proposition DM 2023	Total après DM 2023
Section d'exploitation	852,49	25,74	877,93
Section d'investissement	620,44	3,39	623,83

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite à la décision modificative n°2, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	699,72	743,19	748,42	5,23	1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	671,35	718,83	733,35	14,51	2%
Epargne de gestion courante (EBG)	28,37	24,36	15,07	-9,29	-38%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	4%	3%	2%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76 hors nature 775)</i>	24,00	19,81	56,60	36,80	186%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66+112)</i>	26,06	13,17	7,86	-5,30	-40%
Résultat exceptionnel large	-2,06	6,64	48,74	42,10	634%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	26,31	31,00	63,81	32,81	106%
Taux d'épargne de gestion	4%	4%	8%		
<i>Recettes réelles</i>	723,72	779,58	805,02	25,44	3%
<i>Dépenses réelles</i>	709,13	746,60	755,50	8,91	1%
Epargne brute (EBE)	14,59	32,99	49,52	16,53	50%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2%	4%	6%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	45,47	62,87	42,87	-20,00	-32%
Epargne nette (ENE)	-30,88	-29,88	6,65	36,53	-122%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-4%	-4%	1%		
Encours de dette (année précédente)	630,00	630,00	630,00	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	4,32	1,91	1,27		

L'épargne de gestion courante progresse fortement grâce à l'augmentation des recettes exceptionnelles. Par voie de conséquences l'épargne brute progresse également.

L'épargne nette, qui mesure l'épargne disponible après le remboursement de l'annuité de la dette (intérêts et capital) pour financer les équipements bruts, s'améliore du fait d'un refinancement d'un emprunt devant être remboursé de manière anticipée.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	629 871 K€	42 872 K€	14 295 K€	187 517 K€	-33 141 K€	741 376 K€

Dans un souci de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt baisse de 33 141 K€.

Le montant du remboursement de capital 2023 diminue également permettant de contenir la progression du niveau de la dette au 31 décembre 2023 à +18 %.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Aucun ajustement des autorisations de programmes est prévu à la DM2.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	723,72	779,58	25,44	805,02	3,26%
Recettes de gestion courante	699,72	743,19	5,23	748,42	0,70%
013 - Atténuations de charges	0,01	0,02	0,00	0,02	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	124,88	133,93	5,23	139,15	3,90%
73 - Impôts et taxes	382,61	410,32		410,32	0,00%
74 - Dotations et participations	185,16	191,76		191,76	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	7,07	7,18		7,18	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	24,00	36,39	20,21	56,60	55,55%
76 - Produits financiers	2,74	2,74	0,00	2,74	0,00%
77 - Produits exceptionnels	21,26	28,07	18,34	46,41	65,34%
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	5,58	1,88	7,46	33,60%
Recettes d'ordre	28,95	35,93	0,00	35,93	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28,95	35,93	0,00	35,93	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	752,67	815,51	25,44	840,95	3,12%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	44,30	36,98		36,98	
Total recettes de fonctionnement cumulées	796,96	852,49	25,44	877,93	2,98%

Une augmentation de recettes de fonctionnement de **25,44 M€** est proposée, portant leur montant à 877,93 M€ pour 2023.

Elle comprend une augmentation de **18,34 M€ des produits exceptionnels**, portée à 46,41 M€ se répartissant notamment de la manière suivante :

- **10,35 M€** de crédits relatifs à l'apurement des rattachements de dépenses ;
- **4,38 M€** de crédits relatifs à l'aide énergie de l'Etat en matière de transport en commun fonctionnant à l'électricité ou au gaz naturel, en application de l'arrêté du 29 juin 2023 portant répartition de l'aide exceptionnelle de 100 millions d'euros au soutien des autorités organisatrices ;
- **2,85 M€** de crédits issus des pénalités perçus.

S'ajoute à ces recettes, une reprise de provision d'un montant de 1,87 M€ issue des avances remboursable COVID suite à la perte des recettes tarifaires.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	709,13	746,60	8,91	755,50	1,19%
Dépenses de gestion courante	671,35	718,83	14,51	733,35	131,28%
011 - Charges à caractère général	651,61	696,86	4,99	701,85	0,72%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13,43	13,97	0,00	13,97	0,00%
014 - Atténuations de produits	0,60	0,70	0,00	0,70	0,00%
017 - RSA / Régularisation de RMI					
65 - Autres charges de gestion courante	5,71	7,30	9,52	16,82	130,57%
Autres dépenses de fonctionnement	37,78	27,76	-5,60	22,16	-20,18%
66 - Charges financières	12,10	15,72	-0,30	15,42	-1,91%
67 - Charges exceptionnelles	5,10	11,69	-5,30	6,39	-45,36%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	20,58	0,35	0,00	0,35	0,00%
Dépenses d'ordre	35,73	52,52	0,00	52,52	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35,73	52,52	0,00	52,52	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	744,86	799,11	8,91	808,02	1,11%
023 - Virement à la section d'investissement	52,10	53,38	16,53	69,91	30,97%
Total dépenses de fonctionnement	796,96	852,49	25,44	877,93	2,98%

Il vous est proposé une **hausse de crédits de 25,44 M€**, portant le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 à 877,93 M€.

Cette hausse est principalement due à l'inscription d'une dépense relative à la régularisation d'un **contentieux de TVA pour un montant de 9,52 M€**.

4,99 M€ de crédits sont consacrés **aux charges à caractères générales** avec notamment :

- 3,9 M€ pour le plan vélo relatif au déploiement de 100 stations électriques et de 1000 vélos ;
- 1,08 M€ d'indexation liée aux contrats de prestation de service.

L'équilibre entre les recettes et les dépenses réelles permet de dégager un **autofinancement supplémentaire de 16,53 M€**.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	267,11	346,28	3,39	349,67	1,0%
Dépenses d'équipement	214,14	275,56	3,39	278,95	1,2%
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)					
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00	5,69	0,00	0,00	-100,0%
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
Total des opérations d'équipement	214,14	269,87	3,39	273,26	1,3%
Opérations pour le compte de tiers	7,50	7,84	0,00	7,84	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers	7,50	7,84	0,00	7,84	0,0%
Dépenses financières	45,47	62,88	0,00	62,88	-31,8%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166 et 1649)	45,47	62,87	-20,00	42,87	-31,8%
166 -Refinancement de la dette			20,00	20,00	100,0%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,01		0,01	0,0%
Dépenses d'ordre	34,15	199,63	0,00	199,63	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	28,95	35,93	0,00	35,93	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	5,20	163,71	0,00	163,71	0,0%
Total dépenses d'investissement	301,25	545,91	3,39	549,30	0,6%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	52,58	74,53		74,53	
Total dépenses d'investissement cumulées	353,84	620,44	3,39	623,83	0,5%

Il est proposé d'adopter **une hausse de 3,39 M€** des dépenses d'investissement, soit une hausse de 0,5% par rapport aux dépenses votés en 2023.

Ainsi, des augmentations de crédits de paiement sont proposées afin de prendre en compte l'avancé des projets d'investissement. Elles se déclinent notamment de la manière suivante :

- **+ 1,27 M€** de crédits relatifs à l'extension du parking relais métropolitain ;
- **+ 0,800 M€** de crédits relatifs aux travaux de la ligne RTM ;
- **+ 0,593M€** de crédits relatifs à la mobilité ;
- **+ 0,100 M€** de crédits relatifs à la ligne BHNS B4 reliant le pôle d'échanges multimodal Gèze à la Fourragère.

20 M€ sont positionnés **en refinancement d'emprunt**.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	260,80	350,84	-13,14	337,70	-3,7%
Recettes d'équipement	230,60	303,41	-33,14	270,27	-10,9%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	114,46	115,89		115,89	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	116,14	187,52	-33,14	154,38	-17,7%
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	7,53	5,36	0,00	5,36	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers	7,53	5,36		5,36	0,0%
Recettes financières	22,67	42,07	20,00	62,07	47,5%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,30				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	22,37	41,97	0,00	41,97	0,0%
166 - Refinancement de la dette			20,00	20,00	100,0%
27 - Autres immobilisations financières		0,10		0,10	0,0%
Recettes d'ordre	40,93	216,22	0,00	216,22	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35,73	52,52		52,52	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	5,20	163,71		163,71	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	301,73	567,07	-13,14	553,93	-2,3%
021 - Virement de la section de fonctionnement	52,10	53,38	16,53	69,91	31,0%
Total recettes d'investissement	353,84	620,44	3,39	623,83	0,5%

Une augmentation des recettes d'investissement d'un montant de **3,39 M€** est proposée, portant leur montant à 623,83 M€, soit une hausse de 0,5% par rapport aux dépenses votés en 2023.

Les recettes réelles diminuent, quant à elles, de **13,14 M€** correspondant notamment à la baisse de l'emprunt d'équilibre de 33,14 M€ et au flux réciproque en recette issu du refinancement de la dette à hauteur de 20 M€.

L'autofinancement supplémentaire s'élève à **16,53 M€**.